

Bulletin de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne.  
*Préparons la célébration du Centenaire de l'édification du Monument...*



“ Se souvenir  
est un devoir sacré ”

JUIN 2023 N°177

## SOMMAIRE

- 2 Vie de l'association / Éditorial.
- 3 à 5 Compte rendu de l'assemblée générale du 25/03/2023.
- 5 La commune de St-Hilaire Le-Grand en 1914-1918
- 6 à 7 Nouvelles brèves
- 8 à 10 Histoire : La bataille du Mont Cornillet en Mai-Juin 1917
- 10 à 11 Le passé militaire du général Henri Gouraud avant son entrée en guerre 1914
- 12 Un devoir de Mémoire



Crédit photo : USMC.

Le Général David H. BERGER est le commandant du Marine Corps américain (USMC).  
En 1923, le Général Henri GOURAUD offrit plusieurs répliques de la statue de NAVARIN aux divisions américaines.  
Celle offerte au Marine Corps tient une bonne place dans le bureau du « Commandant » de l'USMC au Pentagone.

**L'Amiral (2S) Emmanuel Gouraud,**  
*président de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne - Navarin,*  
et les membres du conseil d'administration de l'ASMAC  
vous invitent à assister à la cérémonie annuelle du Souvenir :

**LE DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023 à 09h45**  
**DEVANT LA NÉCROPOLE NATIONALE DE NAVARIN**

09h45 : cérémonie officielle  
10h45 : messe célébrée devant le Monument par l'Evêque de Châlons-en-Champagne  
12h00 : dépôt de gerbe au Cimetière National de JONCHERY SUR SUIPPE  
13h00 : Traditionnel repas à la salle des fêtes de SOUAIN-PERTHES-LES-HURLUS  
(Inscription préalable obligatoire / nombre de places limité à 80 personnes. Voir page 2)

**ASSOCIATION DU SOUVENIR**  
**AUX MORTS DES ARMÉES DE CHAMPAGNE-NAVARIN**  
(Affiliée au Souvenir Français le 14 juin 2016)

Siège social :  
**29 rue Desaix - 75015 PARIS**

Monsieur le Trésorier de l'ASMAC :  
**69 Route de Louvois**  
**51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ**



Correspondance :  
**29 rue Desaix**  
**75015 PARIS**  
Courriel : [contact@asmac.fr](mailto:contact@asmac.fr)

# VIE DE L'ASSOCIATION

## ÉDITORIAL



Mai 2023, la guerre fait rage aux portes de l'Europe, en Ukraine. Oubliée depuis la fin de la guerre froide et la fin du régime soviétique en 1990, la guerre entre Nations se rappelle à nous, guerre de mouvement, de tranchées, armes nouvelles qui viennent bousculer les certitudes, information, propagande, morts, blessés... tout rappelle ce qu'ont vécu nos aïeux au début du siècle dernier. L'impressionnant témoignage de deux médecins du 1<sup>er</sup> régiment de marche de Zouaves au lendemain de la bataille du *Mont Cornillet* en mai-juin 1917 rappelle dans ce bulletin ces réalités.

Saurions-nous, actuellement, en France, faire face à une agression dans un territoire ultramarin par exemple ? Mobiliser les ressources militaires, industrielles, humaines, nécessaires ? Les exercices ORION conduits entre février et mai 2023 ont eu pour but de tester et d'entraîner les armées françaises à une opération d'envergure majeure. Là encore, l'exemple de nos anciens, confrontés aux pires situations lors de la Première Guerre Mondiale est source de nombreuses réflexions. Chacun, membre de l'ASMAC pourra y contribuer. J'identifie en particulier l'enjeu de la valeur morale de la Nation, sa capacité à soutenir ceux qui devront s'engager pour la défendre, militaires, réservistes, industriels de la défense, ainsi que les grands opérateurs des services, publics ou privés, nécessaires au fonctionnement des institutions.

La préparation du centenaire du monument de NAVARIN sera, j'espère, une occasion d'y contribuer, par les rappels historiques lors du colloque de septembre 2024, ainsi que par la participation de lycéens et scolaires à ce colloque.

Mais dans ce bulletin, vous découvrirez l'histoire des statues répliques du monument de NAVARIN. L'une d'elle, dans le bureau du commandant de l'USMC, rappelle l'engagement américain lors de la première guerre. Ces statues sont de véritables ambassadrices du souvenir de nos anciens et de l'action de l'ASMAC. C'est pourquoi j'espère faire bientôt exposer celle léguée à l'ASMAC lors de notre dernière assemblée générale.

Bonne lecture de ce bulletin et rendez-vous pour la cérémonie du 17 septembre, qui, j'espère, ne sera pas trop perturbée par les travaux de réfection du monument.

*Le président,  
Amiral (2s) Emmanuel Gouraud*

## CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DU DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023 COMMUNICATION CONCERNANT LA RÉSERVATION AU DÉJEUNER À 13H00 À LA SALLE DES FÊTES DE SOUAIN-PERTHES-LÈS-HURLUS (51600)

La réservation est **obligatoire** pour participer au repas à 13h00 (limité à 80 personnes), elle doit se faire **avant le vendredi 25 août 2023** auprès du Colonel (h) COUROT Jean-Daniel, 28 Grande Rue, 51520 RECY **par envoi d'un chèque** à l'ordre de l'ASMAC. Le prix d'un repas **par personne** est fixé à **25 €** (boissons comprises).

*La prise en compte de votre participation au repas (sous forme d'un buffet froid) ne sera effective qu'à la réception du paiement.*

Demande éventuelle de renseignements par courriel adressé à : [contact@asmac.fr](mailto:contact@asmac.fr) à l'attention du Colonel COUROT.

### ***ATTENTION !!!***

*- Notez bien que vous ne trouverez plus dans l'enveloppe d'envoi du bulletin NAVARIN le document spécifique habituel qui y était inclus pour la demande de réservation...*

*- Avant de vous déplacer pour la cérémonie du dimanche 17 septembre prochain, et en raison de travaux dont l'ASMAC ne maîtrise pas le calendrier, n'hésitez pas à consulter le site [www.asmac.fr](http://www.asmac.fr) pour connaître les dernières informations !*

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 MARS 2023 À SAINT-HILAIRE LE GRAND

Crédit photo : J.de HORSCHITZ



La table des officiels et les adhérents.

L'Amiral Emmanuel Gouraud souhaite la bienvenue aux participants (31 présents et 83 pouvoirs collectés). Après avoir remercié Madame Antonia Paquola, Maire de Saint Hilaire le Grand, de nous accueillir dans la salle polyvalente de sa commune, il passe la parole à Monsieur Etienne Dufour, secrétaire général, pour le rapport moral de l'année 2022.

L'ASMAC a pu tenir son Conseil d'Administration à Châlons en Champagne, le 10 mars 2022 et son Assemblée Générale le samedi 26 mars 2022 à Suippes. Plusieurs réunions du Bureau se sont déroulées en 2022 en version mixte présentiel (pour les parisiens) / visioconférence.

La cérémonie annuelle de Navarin s'est déroulée le 18 septembre 2022. Elle est relatée dans le bulletin de janvier 2023.

Les travaux de rénovation du monument auraient dû débuter en mars 2023, ils s'étaleront sur trois phases successives: travaux sur l'extérieur du bâtiment, séchage, travaux à l'intérieur; fin des travaux en 2024 pour les manifestations liées au Centenaire. Les buttes du Jardin de la Paix et les plantations ont été effectuées. Des réunions de suivi semestrielles entre représentants de l'ASMAC, de l'ONaCVG (Office National des Combattants et Victimes de Guerre) et de la DMCA (Direction de la Mémoire, de la Culture et des Archives) se sont déroulées les 22 juin 2022 et 16 janvier 2023. L'ASMAC est représentée dans le Comité Scientifique qui travaillera sur la nouvelle muséographie du site.

Côté fréquentation du site, nous avons retrouvé des chiffres similaires à ceux de l'avant COVID et avant le centenaire, avec 2294 visiteurs, dont la présence de nombreux Belges, Allemands, Hollandais et Anglais. 3 ouvertures exceptionnelles ont eu lieu en 2022 pour des groupes (anciens combattants et scolaires). En 2022, deux demandes de plaques commémoratives ont été reçues. Après validation, elles seront posées à l'issue des travaux de rénovation.

Progression de la consultation du site internet avec une mise à jour de celui-ci et la numérisation de l'ensemble des bulletins depuis l'origine et une consultation facilitée : plus de 6000 visiteurs, soit + 30% entre 2019 et 2022.

Le comité scientifique, chargé de la préparation du colloque qui se déroulera les 19 et 20 septembre 2024 à Reims à l'occasion des cérémonies du centenaire, a été mis en place et s'est réuni les 10 octobre 2022 et 23 janvier 2023. Il est présidé par le Professeur Julie d'Andurain, qui vient de sortir fin 2022 une biographie très complète du Général Gouraud.

Les reçus fiscaux seront dorénavant expédiés séparément du bulletin, suite à la demande de la Poste, et nous entendons privilégier leur envoi par mail. **Il est demandé à nos adhérents qui ne l'auraient pas encore fait de nous communiquer**

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Adhérents au 1er janv	425	418	399	392	388	383	359	351	335	341	334

celle-ci (par mail à [contact@asmac.fr](mailto:contact@asmac.fr)).

**Rapport financier 2022**, présenté par le Commissaire en chef (r) Alain Geiss, trésorier.

Recettes et dépenses sont presque équilibrées en 2022 (12 000 €) mais en deçà du budget prévisionnel (14 000 €). Il y a un gros retard sur les cotisations 2022 (près de 70 adhérents n'ont pas renouvelé entre 2021 et 2022). Il a été procédé à une relance pour les cotisations 2023 aux adhérents et un rappel pour celles de 2022 non réglées.

*Pour les années suivantes, cet appel à cotisation sera à joindre avec la convocation à l'AG (papier ou mail) car la seule parution dans le bulletin ne semble pas suffisante.*

COMPTE DE RESULTAT 2022 – budget 2023 - comparé au Compte de Résultats 2021 :

DEPENSES	2021	2022	Budget 2023	RECETTES	2021	2022	Budget 2023
Secrétariat et informatique	515,72	43,2	545	Cotisations reçues	10 656,00	7180	8775
Salaires du gardien + charges	3 229,97	4774,611	4500	Subventions	2 000,00	2256	2250
Bulletins et affranchissements	3913,68	4067,15	4500	Recettes du Monument	407,45	578,75	750
Frais de déplacements et représentation		99,5	200	Cérémonie de Navarin (repas)		1 350,00	1500
Assurances et Frais bancaires		249,91	280				
Cérémonie de Navarin (Repas)	1 390,00	1525	1600	Dons d'associations dissoutes (2)	6 548,19		
Fleuriste		225	250				
Musique et Location div.		1018	1150	remboursements divers		125	
Objets de tradition et Médailles		105,1			2 000		
Divers, dons et Cotisations	728,18	160	250	Produits financiers & divers	92,26		
<b>Sous total</b>			<b>13 275</b>				<b>13275</b>
<b>Colloque</b>				<b>Colloque</b>			
Chercheur archives			1 000	subventions			7 900
Transport scolaires			5 000				
Déplacement/repas conseil scientifique			900				
Remise en état et numérisation statue			1 000				
<b>TOTAL</b>	<b>9 778,35</b>	<b>12 267,47</b>	<b>21 175</b>	<b>TOTAL</b>	<b>19 703,90</b>	<b>11 489,75</b>	<b>21175</b>
<b>Bénéfice 2021 : + 9 925,50 € - Déficit 2022 : - 777,72 €</b>							
<b>Rapprochement bancaire : Solde au 31/12/2021 : 37 702,34 € - résultat 2022 : -777,72 € - solde au 31/12/2022 : 36 924,62 €</b>							

Le Colloque du Centenaire entraîne un budget important (31.000 €), qui sera réparti sur 3 exercices, majoritairement sur l'exercice 2024 et fera l'objet de demande de subventions.

Le rapport financier 2022 à été adopté à l'unanimité, ainsi que le budget 2023.

Il est prévu de mettre à l'ordre du jour de la prochaine AG l'augmentation de la cotisation minimale, fixée actuellement à 10 €. Pour rappel, la cotisation moyenne actuelle est supérieure à 35 € et, de plus, bénéficie d'une réduction fiscale des deux tiers du montant réglé.

#### Perspectives 2024 :

La prochaine grande étape est la cérémonie du Centenaire en 2024. Les travaux du monument, dont l'Etat est propriétaire depuis 2019, et pris en charge par l'ONaCVG, doivent être terminés pour septembre 2024.

Le Colloque des 19 et 20 septembre 2024 se déroulera à Reims, aux Archives Départementales, où nos archives ont été transférées.

Le planning des deux jours du colloque est calé : première matinée sur le Général Gouraud et la IVème Armée en Champagne – après-midi avec deux tables rondes sur le thème Archives, Mémoire et Politique mémorielle. Le lendemain matin portera sur l'aspect international et l'après-midi sera consacrée à la transmission aux plus jeunes (avec travail d'étudiants et scolaires). Une visite des villages détruits est prévue le samedi 21/9 (accord de principe obtenu du général délégué militaire départemental). Le programme prend bonne tournure.

Le Centenaire pourrait être une cérémonie « nationale » si présence d'un ministre.

Question posée sur les travaux de dépollution et éventuel détournement de la route : a priori, ceux-ci devraient être plus légers que ceux envisagés initialement, car moins de travaux en profondeur pour le futur sentier du parcours du souvenir.

#### Renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Le CA (composé d'un quart d'élus locaux, un quart de descendants des familles, un quart d'anciens combattants, un quart de personnalités locales) est renouvelé par tiers ; sept renouvellements sont proposés à l'AG (Colonel Jacques Brissart, Madame Sarah Caremelle, Madame Brigitte Chocardelle, Colonel Jean-Daniel Courrot, Monsieur Michel Godin, Monsieur Henri Gouraud, Madame Marie-Josèphe Guyot, tous volontaires pour renouveler, à l'exception de M. Feydel qui ne souhaite pas se représenter). Nous allons donc revenir à un CA de 26 membres.

Ces renouvellements sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Rappel du bureau qui a été renouvelé lors du Conseil d'Administration du 9 mars 2023 sans modification.

#### Remise d'une réplique du monument :

Une réplique en bronze du monument de Navarin avait été léguée à l'ASMCA par Monsieur Vazeilles. Elle a été remise officiellement par M. Brianchon, son petit-fils, exécuteur testamentaire, et sa fille, Madame Brianchon qui s'est exprimée avec émotion pour nous dire combien son père était attaché à notre Association et à son travail de mémoire.



Remise de la réplique en bronze du monument par la famille Vazeilles.

La réplique présentée ce jour a été offerte au Général Gouraud par la Société des Officiers de Complément de France, ancêtre de l'Union Nationale des Officiers de Réserve (UNOR). Nous avons, pour projet, de l'installer dans le monument, mais durant les travaux elle sera appelée à être présentée sur différents sites, comme ambassadrice de l'ASMAC. Dans un premier temps elle sera installée au Centre d'Interprétation de Suippes, puis par exemple dans les offices de tourisme de la Marne, voire au musée de l'Armée.

Crédit photo : J. de HORSCHITZ



Dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Plusieurs autres exemplaires de cette statue ont été fondus et vous pouvez découvrir leur extraordinaire histoire dans un article ci-après dans ce bulletin.

Pour conclure l'AG, le Président a rappelé l'importance de recruter de nouveaux adhérents et de faire venir les jeunes générations, qui s'intéressent à l'histoire de leurs aïeux ayant combattu en 14-18.

L'Assemblée Générale a été suivie d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts de Saint Hilaire le Grand, par le président et Madame le Maire, puis d'un verre de l'amitié offert par la Mairie de Saint Hilaire le Grand.

*Monsieur Etienne DUFOUR  
Secrétaire Général de l'ASMAC*

## LA COMMUNE DE ST-HILAIRE-LE-GRAND EN 1914-1918.

Crédit photo : collection privée Godin



St Hilaire Le Grand en ruine.

L'ASMAC-NAVARIN tient son Assemblée Générale annuelle successivement dans l'une des communes qui, pendant la Grande Guerre, se sont trouvées dans la zone du « Front de Champagne ».

Par cette démarche, notre Association se propose d'affirmer les liens qui existent entre les localités meurtries par les événements d'alors et la mémoire de ceux qui y ont combattu et le plus souvent y ont laissé leur vie.

La guerre 14-18 a marqué de façon tragique et définitive la commune de Saint-Hilaire le Grand.

Dès le début du conflit, la ligne de front passe à quelques encablures du village, et les années 1914 et 1915 furent terriblement meurtrières et destructrices.

La Bataille de Champagne en septembre 1915 se

déroula au lieu-dit l'Épine de Védegrange, où plus d'un millier de morts furent recensés, jusqu'à Souain, Tahure, puis Massiges.

Ces terribles événements valurent à la commune d'être décorée de la Croix de guerre 1914-1918 le 20 septembre 1920.

Puis, pour accompagner l'Armée Française dans ce conflit, nos alliés russes – 45000 hommes, soldats et officiers – après un périple de 30000 kms, partis de Moscou le 3 février 1916, sont arrivés le 25 avril pour nous prêter main-forte, et se sont battus, ici à Saint-Hilaire, et également à Suippes, Aubérive et au Fort de la Pompelle.

C'est en mémoire de ces Russes morts loin de leur terre, qu'un cimetière et une chapelle ont été construits sur le territoire de notre commune.

Le village fut entièrement détruit durant cette grande guerre, et il ne subsiste qu'une seule façade datant d'avant 1914, encore visible aujourd'hui.

*Madame Antonia PAQUOLA  
Maire de Saint-Hilaire-Le-Grand*

# NOUVELLES BRÈVES

## HISTOIRE DES STATUETTES DE NAVARIN

(Réductions en bronze du socle de l'ensemble des trois statues de la partie sommitale du Monument de Navarin, remises aux Américains à l'issue de la Guerre)

Fin 2017, le président de l'ASMAC recevait un courrier de M. Vazeille l'informant de l'existence d'une réplique en bronze de la statue présente au sommet du monument de Navarin. M. Vazeille exprimait dans ce courrier le souhait que cette statuette soit transmise à l'ASMAC et exposée en bonne place. M. Vazeille est malheureusement décédé en novembre 2021 sans que nous ayons eu l'occasion de le rencontrer et de connaître les circonstances dans lesquelles il avait reçu cette œuvre. Son petit-fils, M. Paul-Antoine Brianchon, s'est chargé de l'exécution du souhait de son grand-père, et a transmis cette réplique du monument à l'ASMAC en 2023 lors de l'Assemblée Générale 2023 (*réplique 1*). Celle-ci a été confiée à un professionnel pour être nettoyée et remise en état, et sera l'ambassadrice de l'ASMAC dans divers lieux où elle pourra être exposée (Suippes, Châlons, Reims, Musée de l'Armée, Musée des troupes de Marine, ...).

Au cours de l'année 2021, lors du transfert des archives de l'ASMAC à Châlons, nous y avons trouvé un courrier adressé à l'Ambassadeur en France des Etats Unis d'Amérique lui demandant d'exonérer de taxes trois répliques du monument que le général Gouraud emmenait avec lui lors de son voyage de 1923 et qu'il se proposait de donner «aux trois Divisions Américaines qu'il a eu l'honneur de commander, 42°, 2°, 36°, dans les victorieuses batailles de 1918». Dans ce même courrier, il apparaît qu'une réplique du monument avait été offerte à l'ambassadeur des Etats-Unis en France Myron T. Herrick (*réplique 2 non localisée*).

Piqué au vif par cette information, nous sommes partis à la recherche de ces répliques en interrogeant nos amis américains de l'*American Battle Monuments Commission* et les responsables des associations de vétérans des trois divisions concernées. Nous avons assez rapidement retrouvé la trace de ces trois répliques qui sont conservées dans les musées associés aux trois divisions :

- National Museum of the Marine Corps (pour la 2° Division), cette statue étant dans le bureau du général commandant du Marine Corps (*réplique 3, voire photo page de garde*).

- Texas Armed Forces Museum pour la 36° Division (*réplique 4*),

- National WWI Museum and Memorial, Kansas City pour la 42° Division (*réplique 5*).

Lors des échanges avec les responsables du musée Texan, nous avons reçu copie d'un article de presse nous apportant deux informations complémentaires :

- une quatrième copie a été offerte au général Pershing, célèbre général américain qui commandait le corps expéditionnaire américain en Europe en 1917 (*réplique 6 non localisée*).

- lors d'une visite à Oyster Bay, le général Gouraud a demandé à Madame Roosevelt l'autorisation de donner au soldat de droite du monument, les traits de son fils Quentin, aviateur, abattu par les allemands le 14 juillet 1918.

Suite aux échanges avec les responsables des musées américains, une réplique supplémentaire a été identifiée au musée de *West Point* (*réplique 7*). Cette copie aurait été donnée au musée par le général Monro MacCloskey, Attaché de l'Air à Paris après 1945, et dont le père commandait le 12<sup>ème</sup> régiment d'artillerie de la 2<sup>ème</sup> Division US en 1918.

Ces diverses répliques du monument de Navarin portent un certain nombre d'indications :

- La signature du sculpteur Maxime Real del Sarte, 1923.

- l'indication «Cire perdue SIOT» (fondeur).

- une dédicace de la main du général Gouraud :

- à la 2<sup>ème</sup> Division en souvenir de la victoire de Champagne 26 septembre - 10 octobre 18 (*réplique 7*),

- aux braves du Marine Corps souvenir du glorieux assaut du Blanc-Mont 3 octobre 1918,

- Au général Gouraud en souvenir de la IV<sup>ème</sup> Armée La Société des Officiers de complément de France (La Société des Officiers de Complément est l'ancêtre de l'UNOR).

**NB :** Les diverses photographies que nous avons reçues révèlent une légère différence entre la copie « Vazeille » qui comporte une baïonnette sur le fusil du soldat de gauche absente sur les autres.

Il nous reste à localiser les copies offertes à Myron T. Herick et au général Pershing, et nous continuons à questionner nos amis américains dans cet effort.

Nous nous interrogeons aussi sur le fait que la 93<sup>ème</sup> Division, citée sur le monument, n'ait pas fait l'objet du même cadeau que les trois autres (2<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup>, 42<sup>e</sup>). Une explication plausible pourrait être le fait que la division n'est pas intervenue en tant que telle, mais que ses régiments ont été répartis au sein des armées françaises, en particulier le 369<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (Harlem Hellfighters) qui a été affecté à la IV<sup>ème</sup> Armée.

Monsieur Henri GOURAUD  
Membre du Conseil d'Administration de l'ASMAC

## IN MEMORIAM

**André PERARD**, adhérent, décédé le 24 avril 2022, SOMMEPY-TAHURE (51)  
**Jacques PILLET**, adhérent, décédé le 20 octobre 2022, LE BOUSCAT (33)  
**Denise MILANT**, adhérente, décédée le 20 décembre 2022, MONTREUIL (93)  
**Dominique GUERIN**, adhérent, PAUVRES (08)  
**Monsieur MAVIEL POLVE**, adhérent, décédé en avril 2023, LA CHAPELLE ST MESMIN (45)  
**Louis JUPIN**, adhérent, décédé en mars 2023, LATTES (34)

## MOT DU TRÉSORIER ENVOIS DES REÇUS FISCAUX

Si vous payez des impôts, vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale de 66% de votre don, donc sur votre cotisation, à condition qu'elle soit supérieure à 10 €... Jusqu'à présent le reçu fiscal vous était adressé dans l'enveloppe de votre bulletin NAVARIN de janvier, **ça ne sera plus le cas...**

Suite à un contrôle effectué par le Centre de Distribution de La Poste de Châlons-en-Champagne, il nous est demandé de respecter impérativement les règles de l'envoi en nombre qui nous interdit **de mettre « en pièces jointes » des documents individualisés dans nos enveloppes du bulletin NAVARIN (dont les reçus fiscaux).**

Le bureau de notre Conseil d'Administration a décidé en conséquence, qu'à **partir de l'envoi du reçu fiscal 2023** (en janvier 2024 prochain), il sera privilégié un envoi en même temps que votre convocation à l'Assemblée Générale, si possible par internet, sinon par courrier.

**Aussi, si vous ne l'avez pas encore fait, et afin de réduire nos frais postaux, faites nous parvenir dès que possible votre adresse mail à [contact@asmac.fr](mailto:contact@asmac.fr)**, nous n'avons en effet qu'un peu plus de 50% des adresses mails...

### COTISATIONS 2023...(et 2022 si vous ne l'avez pas encore fait !)

**Etes-vous à jour de cotisation ? En haut de l'étiquette sur l'enveloppe de votre bulletin figure l'année de votre dernière cotisation reçue : 2023... vous êtes à jour. Si 2022 s'affiche ou une année antérieure... alors vous êtes en retard (à la date d'établissement du listing vers le 1<sup>er</sup> juin).**

Vous êtes invités à régler dès maintenant vos cotisations (minimum 10 euros, membre bienfaiteur : à partir de 100 euros) :

**De préférence**, faire un virement au compte  
« Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, ASMAC »  
au **CREDIT AGRICOLE NORD EST** :  
IBAN : **FR76 1020 6550 0006 0777 8100 032**  
BIC : **AGRIFRPP802**.

À défaut par chèque à l'ordre de l'ASMAC,  
à l'adresse (non nominative) suivante : attention nouvelle adresse !!!

**Monsieur le Trésorier de l'ASMAC**  
**69 Route de Louvois**  
**51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ**

### ET SI VOUS VOUS IMPLIQUEZ DAVANTAGE DANS LES ACTIVITES DE L'ASMAC...

*Vous êtes intéressé par l'Histoire de 1914-1918 et de 1940 et plus particulièrement par le Front de Champagne tenu principalement par les 4<sup>ème</sup> (et 2<sup>ème</sup> Armées Françaises en 1940...)*

*Vous souhaitez vous investir davantage afin de relever le défi de la mémoire...*

*La vie associative vous intéresse, et vous êtes disponible pour :*

- Participer à la rédaction d'articles pour notre revue semestrielle NAVARIN...
- Intégrer le Bureau de l'ASMAC...

*Alors n'hésitez pas à vous faire connaître directement auprès de l'Amiral Emmanuel (er) GOURAUD ([egouraud@free.fr](mailto:egouraud@free.fr))  
Président de l'ASMAC, ou du Colonel (h) Jean-Daniel COUROT ([jeandaniel.courot@free.fr](mailto:jeandaniel.courot@free.fr))  
Vice-Président et Délégué pour la CHAMPAGNE de l'ASMAC.*

# HISTOIRE

## LA BATAILLE DU MONT CORNILLET EN MAI-JUIN 1917

### LA DÉCOUVERTE DES TUNNELS ALLEMANDS

#### PAR LE 1<sup>er</sup> RÉGIMENT DE MARCHE DE ZOUAVES DE LA 4<sup>ème</sup> ARMÉE

*Extraits d'un témoignage de Jacques FORESTIER et de Max LUMIERE*

*médecins à l'époque au 4<sup>ème</sup> Bataillon.*

*Le 20 mai 1917, le 1<sup>er</sup> Régiment de marche de Zouaves, parti des pentes du massif de Moronvilliers, enlevait le Mont Cornillet, sommet devant lequel quatre assauts venaient d'échouer. Le secret de la résistance se cachait en fait dans les tunnels que les Allemands avaient creusés dans les flancs de la montagne pour abriter leurs troupes de réserve.*

*Les lignes qui suivent sont des extraits de la transcription des carnets de route de deux médecins du régiment chargés avec des brancardiers de ramasser et d'évacuer les blessés pendant la bataille vers les postes de secours.*

« 20 mai au soir. – C'en est fait, nous avons réussi ! Le 1<sup>er</sup> Zouave a conquis le Cornillet... Et nous les médecins, n'avons pu les suivre que de trop loin. Il a fallu soigner, panser d'abord au lieu de courir dans l'ivresse folle vers l'avant. Près de cent blessés ont passé entre nos mains dans notre misérable abri de la tranchée de départ...

Et maintenant tout paraît calme, après l'ouragan de tout à l'heure ; seuls quelques obus solitaires ou une salve de « moulin à café » crèvent le silence de ce beau soir de printemps...

Maintenant la nuit est venue doucement. C'est le moment où médecins et brancardiers doivent fouiller le champ de bataille pour voir s'il ne reste pas encore quelques blessés à relever. C'est l'heure aussi de chercher un poste plus en avant, près des premières lignes...et nous partons, le Père Carrère, l'aumônier du bataillon, toujours ardent malgré son âge, deux équipes de brancardiers et moi. Le terrain de l'avance est dévasté : bouleversé sous les abatis et les réseaux de fils barbelés : contournant les crêtes des trous d'obus, glissant parfois jusqu'au fond, nous avançons péniblement. Dans la nuit toute noire qui nous entoure, sans la moindre clarté lunaire, il n'est pas commode de se guider. Ce qui augmente encore la difficulté c'est que notre attaque a formé un saillant dans la ligne boche et si l'ennemi est à plus d'un kilomètre au Nord, les mitrailleuses, qui nous cinglent d'une volée de balles, chaque fois qu'une fusée découpe nos silhouettes sur le terrain, sont là pour nous rappeler que la tranchée boche est à moins de 300 mètres à notre droite.

Voici vingt minutes que nous marchons. « *Nous ne sommes pas chez les boches* » je pense, ce serait trop bête. Nous entendons des voix. Un instant d'angoisse, puis la joie ; c'est le chef de bataillon qui est là dans un trou d'obus, son seul PC en attendant mieux. Je me précipite dans ses bras, je le félicite, les larmes aux yeux, d'avoir réussi l'attaque et d'être là vivant. Autour de lui, des officiers sont venus pour prendre des ordres... Les objectifs sont atteints, mais on a pu découvrir les entrées des fameux tunnels.

Il y a aussi des blessés qui n'ont pu encore être évacués... Peut-être pourrais-je même dès maintenant installer près d'ici mon poste de secours. Le commandant m'en dissuade : « *Sur ce terrain de désastre, il n'y a pas un abri, pas un défilement. Que pourriez-vous faire ? Les postes de secours ne peuvent tout de même pas se loger dans les trous d'obus.* » Je m'incline : je laisserai le poste en arrière, trop en arrière à mon goût, mais on va me donner un guide pour parcourir les premières lignes.

Nous partons à travers d'immenses trous d'obus et nous tombons sur la 13<sup>ème</sup> compagnie : 40 hommes dans de petits trous individuels déjà creusés jusqu'à mi-corps. L'adjudant Fillon est étendu, la jambe fracassée... « *Placez-le doucement sur le brancard et conduisez-le vers l'arrière* ». L'adjudant est chargé, j'indique la direction et je souhaite bonne chance au convoi. Fillon est parti, mais on ne l'a jamais vu au poste de secours, ni lui, ni ceux qui le portaient, car ils sont allés en ligne droite se perdre dans les tranchées boches et c'est dans quelque camp de prisonniers qu'ils ont fini la guerre.

Nous voici seuls maintenant ; le Père Carrère et moi, sans guides, sans repères, à la recherche du capitaine Paris, le dernier officier blessé. Nous cherchons au hasard dans un trou, dans un autre. Impossible de le trouver. Parbleu, c'eût été difficile, car nous apprenons d'un poilu qu'il a pu s'en aller en marchant...

La nuit est devenue noire comme de l'encre, lorsque tout à coup, quelques lumières s'allument aux flancs du mont. Qu'est-ce que cela peut bien être ? Le Père Carrère prétend que ce sont des boches. Je le traite d'enfants : les boches sont bien plus loin. Mais nous entendons des voix, et ce sont des voix gutturales qui parlent allemand. Cela devient incompréhensible : des boches derrière nos lignes ? Les a-t-on oubliés dans des abris,



ou sortent-ils de leur fameux tunnel ? Nous ne savons que faire, et que pourrions-nous, tous deux, presque sans armes ? Il n'y a qu'à continuer, et tâcher d'avertir.

Mais d'autres ombres se profilent maintenant dans une autre direction. Ce sont nos brancardiers portant Flamant qui s'en vont péniblement vers l'arrière. Ils font mille détours, et contournent les trous d'obus, en suivant les crêtes qui les séparent... Carrère et moi nous accompagnerons le convoi, peut-être notre aide ne sera-t-elle pas inutile.



Mont Cornillet - Entrée du Tunnel

Nous avons gagné le fait de la montagne... la fumée des canons a obscurci le ciel et je ne peux plus m'orienter sur les étoiles. Où faut-il aller ? A droite, à gauche ? Nul ne sait, car aucun relief ne peut guider le voyageur quand le canon a tout nivelé... mais force est bien d'avouer que nous nous sommes perdus... On repart, la descente est difficile. Enfin on trouve un petit boyau creusé jusqu'au genou. Nous y sommes à peine engagés qu'un tir de barrage éclate.... Cela dure bien vingt minutes ; nous risquons à chaque instant d'être mis en morceaux, mais, miracle, quand le tir s'est ralenti un peu, chacun a la surprise de voir les autres se relever aussi.

Comme on ne peut s'engager plus loin dans ce chemin sans être sûr qu'il aboutira au but, je pars en éclaireur avec le Père Carrère. Mais malheur, voici un nouveau tir de battage et nous sommes encore en plein dans la zone... Mais non, nous ne serons pas tués ; il est tombé deux obus à un mètre de nous, et si nous sommes couverts de craie, nous n'avons pas une égratignure. Cette fois nous devons bien être dans le chemin, nous avançons encore un peu, et grande déception, nous tombons dans un cul-de-sac. Nous sommes bien perdus, perdus : et je rage en songeant qu'il faudra sans doute attendre le jour avant de sortir de cette zone d'enfer.

21 mai matin.- Toute la matinée, les boches ont tiraillé... En route donc pour de nouvelles recherches ! Qui est-ce qui m'accompagne ? Le gros infirmier Dugas... L'Aumônier est aussi de la promenade... Et nous voici tous trois lancés à nouveau sur le terrain d'attaque. En plein jour, on craint moins de se perdre, bien que rien ne ressemble plus à un trou d'obus qu'un autre trou d'obus. Mais nous n'avons pas atteint la crête que la fameuse mitrailleuse fait entendre son claquement bien connu. D'un bond, dans un trou d'obus, chacun a caché sa silhouette et l'on avance plus que par sauts pour échapper aux salves. Au bout de quelques cents mètres, nous avons définitivement gagné la partie à ce jeu de cache-cache et nous sommes en bel humeur lorsque nous arrivons au nouveau PC du Chef de bataillon dans un ancien abri boche.

Je suis interpellé par le Commandant : « Savez-vous d'où venaient les boches que vous avez rencontrés derrière nos lignes, la nuit dernière ? Du tunnel tout simplement ». L'entrée principale en a été si effondrée qu'on ne l'a pas vue au moment de l'attaque mais nous croyons bien l'avoir découverte. Elle est tellement encombrée de cadavres que personne n'a osé y pénétrer. Piqué de curiosité je me dis qu'il serait bien intéressant de visiter ce tunnel formidable puisque, d'après les prisonniers, il peut abriter trois bataillons, plus de 1.200 hommes. L'espoir d'y découvrir des documents, d'en extraire quelques prisonniers, d'y trouver un peu de matériel médical qui me fait absolument défaut, faute de moyens de transports, tout cela me fait vite oublier l'imprudence qu'il y a peut-être à y pénétrer à cause des gaz, ou des boches survivants qui pourraient tenter de se défendre.

Et je demande à y être conduit. Le capitaine Crochu, infatigable se propose de me guider, et deux poilus veulent bien nous faire escorte. Munis de bougies et de lampes électriques, le masque au cou, un revolver, boche bien entendu, à la main, nous partons vers l'entrée. C'est un énorme trou d'obus, recouvert de poutrelles de fer tordues. Au fond, une pente toute unie. Quand nous y arrivons, deux boches casqués sont précisément en train de ramper pour en sortir ; menacés de nos armes, ils font « Kamerade » sans résistance et sont mis sous bonne garde.

Alors, l'un derrière l'autre, nous glissons par la fente obscure. Aussi longtemps que je devrai vivre, je garderai le souvenir de cette vision. Les mots sont impuissants à en retracer l'horreur.

Sur l'effondrement de craie blanche émergent les uniformes gris comme des épaves sur l'écume des flots. Nous entrons, notre regard se fixe, pétrifié, tandis qu'une odeur fade de cadavres nous prend à la gorge. L'entrée... est presque entièrement obstruée par une épaisseur de corps amoncelés sur cinq à six rangs... L'horreur de cet amas informe s'accroît. Des râles s'en échappent. Car parmi ces malheureux que nos obus ont entassés, quelques-uns agonisent encore dans un dernier gémissement... Seuls Crochu et moi surmontons notre dégoût, tandis que nos deux poilus reculent épouvantés.

Plus loin des hommes sont assis sur des caisses, le fusil entre les mains, la tête penchée en avant, le masque pendu au cou comme une sentinelle qui se serait endormie. On croirait qu'ils sommeillent si un peu de sérosité rosâtre ne coulait de leur bouche... Nous continuons, toujours curieux de pénétrer le mystère de cet immense

nécropole....Nous avons quitté la cité des morts et nous rencontrons les premiers survivants de la garnison du tunnel. Des soldats, par-ci, par-là, sont étendus, paraissant endormis, mais notre passage les réveille et ils ouvrent les yeux ahuris, sans reconnaître qui nous sommes....Tout en face, c'est le poste de secours. Je soulève une couverture, nous entrons.... J'écrase un corps sans le voir : un sursaut, un cri, c'est un blessé, un gosse de 18 ans, imberbe qui se soulève sur un coude et me dit d'une voix faible : « *Etwas trinken* »....A terre, une dizaine d'hommes gisent, la tête ou les membres entourés de pansements en papier. Sont-ils morts ? Respirent-ils encore, nous n'avons pas le temps de le savoir. Dans le poste, tout est dans le plus grand désordre : la mort l'a surpris en pleine activité....En quittant le poste de secours, nous dépassons le central téléphonique....Tel un bureaucrate endormi, le téléphoniste git le coude appuyé sur la table. Sous sa main, qui a lâché le crayon, un papier est griffonné en allemand. Je lis : « *20 mai, 13 heures. L'artillerie lourde française tente de défoncer le tunnel. Envoyer d'urgence un avion pour repérer la batterie. Je demande...* ». Et c'est tout, le gaz a fait son œuvre et interrompu le message. L'air devient maintenant plus respirable. Par un puits d'aération vertical, descend sans doute du sommet du Cornillet un peu d'air frais et nous distinguons l'orifice supérieur éboulé en haut d'une galerie verticale de 30 mètres. Et puis des cadavres, toujours des cadavres.

Nous soulevons encore quelques couvertures tendues, lorsque, surprise extrême, quatre bougies nous apparaissent toutes allumées au milieu de la galerie. Le doigt bien serré sur mon revolver, j'appelle en français, en allemand. Personne ne bouge. Il doit y avoir cependant du monde là-dedans. Je m'approche et secoue les corps étendus. Trois allemands à demi-sommeillants se lèvent ahuris. Cela donne à réfléchir. Crochu et moi, nous nous concertons. Que ferions-nous si plus loin nous trouvions une bande décidée à se défendre ?... Pour le moment, la prudence commande la retraite, ce serait trop bête de se faire tuer ici. Et nous retournons sur nos pas, précédés de nos trois prisonniers qui nous serviront de garde du corps.

.....  
 Nous poussons devant nous nos trois prisonniers : mais au moment de sortir, l'un d'eux se retournant brusquement me demande en allemand où je l'emmène : « Vers l'Allemagne ou vers la France ? » En France naturellement. Une lueur féroce brille dans ses yeux ; il a levé sur moi un couteau à cran d'arrêt, mais il est trop faible pour lutter et je le désarme sans peine...

Nous pûmes bien encore, les jours suivants, retourner dans le tunnel y chercher du matériel médical et en extraire chaque fois une dizaine de nouveaux prisonniers ; mais quand cinq jours plus tard, après notre relève, un médecin du 1er Zouave fut chargé de conduire au tunnel un officier chargé d'établir la documentation officielle, l'entrée avait disparu. Le bombardement avait à tout jamais scellé l'entrée de cet immense sépulture où repose le 476<sup>ème</sup> Régiment allemand. Seul le 1<sup>er</sup> Zouaves a connu le secret du Mont Cornillet. »

*NDLR : Ces extraits de témoignage sont tirés de la revue NAVARIN n°16 de 1933. Cette revue peut être consultée dans son intégralité sur le site <http://www.asmac.fr>. Cliquer sur les onglets L'association puis sur les bulletins antérieurs et télécharger le bulletin N°16 – 1933.*



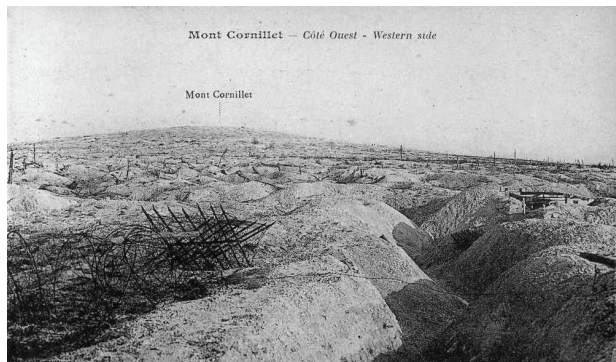
Le capitaine Henri Gouraud

## LE PASSÉ MILITAIRE DU GÉNÉRAL HENRI GOURAUD AVANT SON ENTRÉE EN GUERRE EN 1914.

Henri GOURAUD naît le 7 novembre 1867. Fils d'un médecin, il suit ses études au collège Stanislas à Paris. Il y reçoit une éducation marquée par la foi, le sens du devoir, et celui de la discipline. Il réussit le concours d'entrée à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr en 1888, et il se trouve rapidement une vocation coloniale, certainement influencé aussi par l'ambiance de la préparation de l'*Exposition Universelle et Coloniale de Paris de 1889*.

À sa sortie de l'Ecole en 1890, il souhaite partir en Outre-Mer, mais son père qui ne tient pas à le voir servir dans les Colonies s'y oppose. Il est affecté alors comme sous-lieutenant au 21<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs à Pied à Montbéliard mais de suite, il juge son emploi inintéressant dans une garnison qu'il n'apprécie guère. Son désir de carrière est avant tout de servir outre-mer, recherchant l'action, voire la gloire...

Mais soutenu cependant par sa mère dans son projet de servir en Afrique, il a en 1893, l'opportunité de servir dans la Légion Etrangère et en mars 1894, sa vocation coloniale est enfin exhaussée puisqu'il obtient une affectation en Etat-major au Soudan, alors que



Mont Cornillet - Côté Ouest

Crédit photo : collection privée Godin

Crédit photo : Archive ASMAC

la conquête des territoires qui formeront plus tard l'Afrique Occidentale Française entre dans une phase active.

Au début, il y exerce avant tout une mission d'observation des mœurs et des coutumes indigènes qui l'amène à effectuer de nombreux déplacements « en brousse » et des « séjours en poste ». Le premier contact de GOURAUD avec l'Afrique est donc beaucoup plus orienté vers celui d'un *administrateur* que d'un *combattant*....

Comme c'est la règle générale à l'époque pour les officiers volontaires désirant servir en Afrique, la durée des séjours est de 2 à 3 ans avant de bénéficier d'un congé en France d'une durée de 3 mois minimum, avant de pouvoir repartir éventuellement.

Lors de son premier congé en France en 1896, suite à sa première mutation au Soudan, GOURAUD tient des conférences à la Société de Géographie où il décrit la vie d'un chef de poste. Passionné également de photographie, ses conférences sont agrémentées par de nombreux clichés. Il y explique comment se font les ravitaillements des indigènes, les modes de déplacements, les contacts avec les élites locales, le recensement des populations, le maintien de l'ordre, la résolution des problèmes d'hygiène et de santé, les relevés géographiques, etc...

GOURAUD réussit alors à se faire connaître dans le milieu du « Tout PARIS colonial » où il fait la connaissance d'un grand nombre de personnes impliquées ou intéressées par la Colonisation de l'Afrique. **Il participe ainsi au grand projet colonial de constitution d'un vaste empire français en Afrique de l'Ouest.**

Pour un militaire servant en Afrique, le séjour colonial est aussi synonyme de « combat », et GOURAUD se révèle également être un chef de guerre efficace, en particulier en 1898 au Soudan, où, sans effusion de sang, il capture *Samory Touré*, chef de la tribu *mandingue* en Afrique de l'Ouest, trafiquant d'esclaves, qui s'opposait à nous depuis plus d'une décennie.

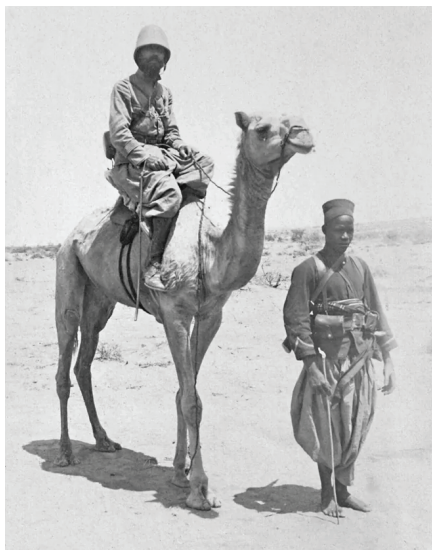
Aussi, cet exploit fait de lui un des jeunes officiers les plus en vue de l'armée coloniale, et pendant une quinzaine d'années GOURAUD va participer activement, en menant des opérations militaires, à l'expansion de la France au Niger (1900), puis au Tchad et en Mauritanie (1907). C'est sur ce territoire qu'il est promu colonel et commissaire du Gouvernement général en 1907, qu'il mène à son initiative, une grande campagne contre des guerriers qui lancent des razzias. Par sa campagne de Mauritanie, il assure, une sécurité relative des déplacements et transports entre le Maroc et la Mauritanie.

Après avoir suivi à Paris les cours du Centre des Etudes Militaires, le Colonel GOURAUD se retrouve en 1911 au Maroc. Il prend ainsi le commandement du 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie Coloniale de Marche.

En mai 1912, il est mis au service du Général LYAUTEY, coordinateur du Protectorat français au Maroc. Tous deux participent à la défense de Fez face aux tribus qui assiègent la ville. A cette époque, l'autorité du Sultan est affaiblie par diverses révoltes séparatistes qui contestent à la fois son pouvoir et la présence croissante de la France. La neutralisation des tribus qui entourent Fez est un succès. LYAUTEY exploite alors la situation de faiblesse du Sultan pour obtenir à la fois la signature du traité de Fez qui officialise le protectorat français sur le Maroc puis l'abdication du Sultan en faveur d'un autre jugé plus facilement contrôlable.

En mai 1914, GOURAUD nommé au commandement des troupes du Maroc Occidental, participe à la neutralisation de la poche de résistance des *tribus de Taza*, parachevant ainsi la pacification du Maroc.

Au regard de l'ensemble de sa carrière militaire en Afrique, les épisodes « guerriers » sont en réalité peu nombreux, notamment en Afrique Noire. Ce n'est qu'en Mauritanie, puis plus tard au Maroc que les affrontements seront de plus en plus fréquents. Il est dit que GOURAUD voyait en l'islam un élément fédérateur des tribus révoltées....



Le colonel Gouraud

Ces combats victorieux lui valent de recevoir les étoiles de général de brigade. Promu le 4 juin 1912, il a 44 ans, et est le plus jeune général de l'Armée Française (hors temps de guerre). Jusqu'à nos jours, aucun général n'a été nommé aussi jeune.

En 1914, lorsque la guerre éclate en France, le général GOURAUD prend le commandement de la *4<sup>e</sup> brigade marocaine* qui est envoyée en renfort sur le front français.

Le 15 septembre 1914, nommé *général de division*, il prend le commandement de la *10<sup>e</sup> division d'infanterie*, et le 23 janvier 1915 celui du *corps d'armée coloniale* lors de la première bataille de Champagne.

*NB : le 15 mai 1915, il prendra le commandement du Corps expéditionnaire français aux Dardanelles. Grièvement blessé par un obus fin juin 1915, il sera amputé du bras droit lors de son rapatriement en France. Le général Gouraud se rétablit rapidement et, en décembre 1915, il prend le commandement de la IV<sup>e</sup> armée en Champagne.*

Col (h) Jean-Daniel COUROT  
Vice-Président de l'ASMAC

L'ASMAC rappelle la publication en décembre 2022 de l'ouvrage « Le Général GOURAUD – Un destin hors du commun de l'Afrique au Levant » de Madame Julie d'Andurain, édition PERRIN. Dans cet ouvrage (chapitre 2, 3 et 4), on trouve de nombreux détails sur les activités de GOURAUD au Soudan, au Niger, au Tchad, en Mauritanie puis au Maroc

# UN DEVOIR DE MÉMOIRE...

*En rendant hommage à nos aïeux, nous portons un regard vers tout ce qu'ils ont fait pour nous, pour la France et ainsi nous permettre d'entretenir notre devoir de mémoire.*

*Le poème ci-après, de Madame Sylvie FORVEILLE, est dédié à son grand-oncle, Georges Forveille, tué sur le champ de bataille à Souain dans la Marne le 27 septembre 1915 et à tous les soldats.*

Cher Oncle Georges  
La bataille de septembre 1915 à SOUAIN

Cher Grand Oncle Georges,  
dans ce matin d'automne,  
lorsque votre vie emportée par un  
vent frais au-delà champ de bataille  
où vos camarades gisaient  
dans les décombres de cette  
terrible guerre,  
votre bravoure s'affichait  
dans les nuages de l'aube blême,  
comme emblème de notre fierté  
pour votre combat pour la France.  
Vos jeunes années tourbillonnaient  
à la cime de votre honneur  
qui tapissait nos cœurs.

Notre pays rayonnait de votre amour patriotique de vous tous,  
loin de votre famille et du souvenir  
immortel qui est né un jour dans  
une de ces tranchées où circulait ce respect inimaginable  
pour votre avancée vers la liberté.

Sous les frondaisons de notre  
admiration,  
une feuille morte de 1915 tremble encore sur le champ de bataille où votre histoire  
s'est endormie  
pour toujours.

Octobre 2022  
Sylvie Forveille.